



**Les familles en situation de rue : de qui parle-t-on ?
Repenser la question du sans-abrisme à travers
l'exemple des familles dites “ roms ” visibles dans
l'espace public parisien**

Pierre Eloy

► **To cite this version:**

Pierre Eloy. Les familles en situation de rue : de qui parle-t-on ? Repenser la question du sans-abrisme à travers l'exemple des familles dites “ roms ” visibles dans l'espace public parisien. Association Internationale des Démographes de Langue Française. Les familles face aux vulnérabilités, 2018, Publications de l'AIDELF – Carrefour de la démographie francophone, 978-2-9521220-8-5. hal-03990805

HAL Id: hal-03990805

<https://paris1.hal.science/hal-03990805>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les familles face aux vulnérabilités

*Michel Oris,
Nicolas Cauchi-Duval (éditeurs)*



Paris, 2018
ISBN 978-2-9521220-8-5

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F • 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Les familles face aux vulnérabilités

Michel Oris et Nicolas Cauchi-Duval
2018

Aude Martenot

La perception des événements de la vie familiale comme révélateurs des inégalités sociales à Mumbai

Julie Baillet

Les mères adolescentes au Mexique : transition ou basculement à l'âge adulte ?
Comparaison de trois générations de femmes urbaines (1950-1980)

Élisa Abassi

« Devenir adulte » sans l'aide des parents ?
Compositions et ressources parentales des jeunes en fin de placement à l'Aide Sociale à l'Enfance

Pierre Eloy

Les familles en situation de rue : de qui parle-t-on ? Repenser la question du sans-abrisme à travers
l'exemple des familles dites « roms » visibles dans l'espace public parisien.

Pascale Dietrich-Ragon

L'entourage familial des personnes en situation de précarité résidentielle :
force et faiblesse des liens familiaux dans l'exclusion du logement

Mehdi Le Petit-Guérin

Évaluation du Revenu de Solidarité Active :
suivi de cohorte et estimation du non-recours en Gironde

Mai Lien Nguyen

Le rôle du crédit immobilier dans les difficultés financières des ménages

Laure Moguérou, Tatiana Eremenko, Xavier Thierry, Rose Prigent

Nouvelles dynamiques migratoires et conditions de vie des familles migrantes en France.
Le cas des familles monoparentales immigrées

Les familles en situation de rue : de qui parle-t-on ?

Repenser la question du sans-abrisme¹

à travers l'exemple des familles dites « roms »

visibles dans l'espace public parisien

ELOY Pierre*

■ Résumé

L'objectif de l'article est de définir les contours sociodémographiques des familles à la rue, visibles dans l'espace public parisien. Cet article prend appui sur une définition large des situations de sans-abrisme, avec l'utilisation de l'expression « en situation de rue », dans le double objectif d'inclure d'une part, les personnes ayant la rue comme lieu de vie et, d'autre part, celles ayant la rue comme lieu d'activité (mendicité, revente sur les marchés informels...). Cette dernière catégorie de personnes peut dormir dans un bidonville ou dans un hébergement d'urgence et se trouve donc plus éloignée de la catégorie « sans-abri » telle que définie par l'INSEE.

Les services d'hébergements d'Île-de-France connaissent une saturation de leur capacité depuis plusieurs années. La population sans-domicile, historiquement composée de personnes isolées, se compose désormais d'une part importante de familles. L'augmentation du nombre de familles, notamment étrangères, a été observée par le 115 de Paris, et le nombre de personnes hébergées en familles a dépassé celui des isolés à partir de 2010 (Guyavarch, Garcin, 2014). De plus, depuis le début des années 2000, des familles originaires d'Europe de l'Est dorment à la rue, ou mendient avec de jeunes enfants jusque tard dans la nuit avant de partir rejoindre leur lieu de vie.

Ces familles peuvent être hébergées à l'hôtel par le Samusocial ou vivre en bidonvilles, mais elles n'ont pas le même niveau de vulnérabilité que celles qui dorment à la rue. En revanche, elles sont généralement identifiées comme « roms », par les pouvoirs publics et une partie des associations, du fait de leur visibilité dans l'espace public. Il existe cependant une part de familles sans-abri, qui ne sont pas visibles des acteurs sociaux, dont de nombreuses familles migrantes en provenance d'Afrique, qui déclarent avoir dormi une nuit donnée dans des services d'urgence ou chez un tiers. L'enjeu est donc, à partir des enquêtes menées auprès des sans-domicile, d'identifier la population en situation de rue et de montrer les limites de la catégorie sans-domicile à partir des résultats d'une enquête de terrain exploratoire menée à Paris.

¹ « Le terme de sans abrisme permet de mobiliser une idée centrale, celle de l'absence d'abri, dans au moins deux sens fondamentaux : l'absence matérielle d'un espace de vie et l'absence du droit à la protection, "à l'abri", à l'inquiétude sociale que la situation de détresse et d'insécurité sociale devrait susciter » (Choppin, Gardella, 2012).

* Doctorant en démographie, CRIDUP, INED

Introduction

Parmi les études portant sur les sans-abri, peu d'entre elles s'intéressent à la question des familles. Ce phénomène de grande vulnérabilité restait très minoritaire avant les années 2000, et une solution pouvait être trouvée rapidement. Selon E. Le Méner, l'hébergement des premières familles s'est fait à partir de 1990 en hôtel et pour la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), l'aide apportée à ces quelques familles constituait « la "preuve tangible" d'un drame nouveau : celui de familles, c'est-à-dire en premier lieu d'enfants, à la rue et en danger » (Le Méner, 2012 ; Chateaubaud et Torny, 1999).

Au cours des dernières décennies, plusieurs études ont montré une évolution du public sans-domicile en France. Ces études révélaient l'augmentation du nombre de femmes et aussi de familles notamment étrangères, hébergées par le Samusocial de Paris à partir de 2008 (Guyavarch, Garcin, 2014).

De même, selon l'enquête ENFAMS, il y aurait en Île-de-France en 2013, entre 10 280 et 35 000 familles et personnes en famille sans logement. Ces estimations ne couvrent cependant pas le nombre de personnes en bidonville ou bénéficiant d'un logement transitoire. « Soulignons que ces estimations ne sont produites qu'à un temps donné. Or, l'augmentation notable et continue des familles dans certains services d'hébergement au cours des dernières années laisse penser qu'une nouvelle enquête, à population et champ d'études identiques, produirait des estimations à la hausse » (Guyavarch, Garcin, 2014). En outre, les familles en situation de rue et identifiées comme roms ont été de plus en plus visibles pour les pouvoirs publics et les associations dans l'espace public parisien à partir des années 2000. Et cette visibilité de familles, très précaires, interroge les acteurs sociaux sur le terrain.

À la lumière de ces constats, nous aspirons à répondre aux questions suivantes : qui sont les familles à la rue, visibles dans l'espace public parisien ? La présence de ces familles peut-elle s'expliquer uniquement par rapport à une défaillance de l'offre d'hébergement ? Pour répondre à ces questions, nous avons conduit dans un premier temps, une analyse de l'évolution des enquêtes sans-domicile mise au regard de l'évolution du public. Dans un deuxième temps, nous discuterons de la définition des familles sans-abri à partir de l'enquête ENFAMS. Enfin, en prenant comme point de départ les résultats obtenus, nous verrons en quoi ils ne permettent pas de saisir l'ensemble des profils des familles dites « en situation de rue ».

Les résultats sont issus de l'exploitation de l'enquête ENFAMS, réalisée par le Samusocial en 2013 auprès de 801 familles hébergées en Île-de-France. Nous mettons en parallèle à ces résultats ceux issus d'une enquête ethnographique menée auprès des familles visibles dans l'espace public, identifiées comme roms, à Paris entre 2015 et 2016.

Évolution des enquêtes sans-domicile au regard du public

Des premières enquêtes sans-domicile de l'INSEE et l'INED à l'enquête ENFAMS : la diversification du public

La population sans-domicile s'est diversifiée depuis une quinzaine d'années. En parallèle à ces évolutions du public, les enquêtes de l'INSEE et de l'INED ont dû adapter leurs outils de collecte afin d'améliorer la connaissance de ce public.

L'enquête de l'INED réalisée en 1995 sur les sans-domiciles à Paris montre que les femmes représentaient 17 % de l'échantillon. Parmi elles, 37 % vivaient avec au moins un enfant ; seuls 2 % des hommes étaient dans cette situation (Marpsat 1999 ; Marpsat et Firdion, 2000). La part de personnes en famille dans cette enquête s'élevait alors à environ 8 %. Dans l'enquête SD de 2001, 22 % des individus étaient en famille sur l'ensemble de la France métropolitaine (Marpsat et de Peretti, 2009). Lors de la dernière enquête de l'INSEE (SD 2012), 26 % des 66 300 adultes sans-domicile francophones enquêtés dans les communes d'au moins 20 000 habitants vivaient avec au moins un enfant, soit un peu plus de 17 200 personnes adultes en famille (Yaouancq *et al.*, 2013).

La première enquête qui fut réalisée auprès d'un échantillon représentatif des sans-domicile en France fut celle de l'INSEE et l'INED en 2001. Cependant, cette enquête n'intégrait pas dans son échantillon les non-francophones. C'est en 2012 qu'un questionnaire plus court a été administré à un échantillon de personnes sans-domicile non francophones. En l'absence de cette population dans l'enquête de 2001, seules des hypothèses peuvent être avancées sur l'évolution de la population. L'INSEE estime que le nombre de sans-domicile a augmenté de 50 % entre les deux périodes. De plus, en supposant que l'augmentation du nombre d'étrangers francophones aurait suivi le même rythme que celle du nombre d'étrangers non francophones, l'INSEE évalue la progression du nombre d'étrangers à 207 %, soit 82 200 en 2012. Le nombre d'adultes et d'enfants sans-domicile est quant à lui estimé à 112 300 individus pour la même date, soit une croissance de près de 58 % entre 2001 et 2012 (Mordier, 2016).

Quant à l'enquête SAMENTA, menée en 2009 en Île-de-France par le Samusocial, elle montrait que les sans-domicile adultes et francophones, usagers des services d'aide, étaient estimés à environ 21 176 individus (Laporte *et al.* 2010). Parmi ces personnes, 5 028 déclarent vivre avec au moins un enfant. « En comptant un enfant pour un adulte, un minimum de 10 000 personnes en "famille" vivaient ainsi sans logement personnel en Île-de-France et représenteraient au bas mot un tiers de la population sans-domicile. » Cette croissance importante du nombre de familles entre 2009 et 2013 doit être relativisée. Cela s'explique ici aussi par un changement de champ d'étude entre les deux enquêtes : « les non francophones n'étaient pas pris en compte dans l'enquête SAMENTA, l'enquête ne passait pas par les CADA (Centre d'accueil des demandeurs d'asile), et les hôtels pris en compte étaient seulement ceux des 115 d'Île-de-France ». Cependant, selon les données du 115 de Paris, le nombre de familles avait augmenté de 50 % entre 2011 et 2012 (Guyavarch et Garcin, 2014) et les résultats de l'enquête ENFAMS montrent que la majorité de ces familles sont étrangères. La population sans-domicile s'est donc fortement diversifiée au cours de dernières années du fait de l'augmentation du nombre de familles et du nombre d'étrangers.

Cependant, cette diversité reste peu étudiée avant 2012. L'invisibilité scientifique des étrangers dans les enquêtes sur les sans-domicile est d'autant plus problématique que des travaux attestent, depuis le début des années 2000, d'une corrélation entre l'augmentation des dispositifs d'hébergement et les politiques d'immigration, et en particulier la gestion des demandeurs d'asile (Noblet 2000 ; Boucher et Ridder 2002 ; Frigoli 2004 ; Frigoli 2008 ; Dourlens 2006). En ce qui concerne l'hébergement des familles, ce rapprochement est patent (Le Méner et Oppenheim, 2012). Il paraît donc aujourd'hui important de mettre en lumière les liens réels entre sans-abrisme et migrations.

L'évolution du public de rue et sans-domicile a conduit l'INSEE et l'INED à modifier les terminologies, plus inclusives et moins discriminantes. Cependant, la catégorisation des sans-domicile conserve certaines limites, du fait de définitions peu adaptées face aux trajectoires diverses des individus.

Du SDF au sans-abri : évolution des terminologies et enjeux des définitions

L'utilisation massive du terme de SDF (Sans-domicile fixe) s'est faite à partir des années 1990. « À ce changement de terme correspond un changement de représentation, passant du clochard vu comme un personnage folklorique, marginal, alcoolique, et ayant souvent choisi sa situation, à l'image du SDF comme "exclu", subissant les conséquences de la situation économique, connaissant un problème de logement et des difficultés qui "peuvent arriver à tout le monde", et dont la situation relève de l'action publique » (Marpsat, 2008). De même, ce terme agrège « les significations de sans-logis (absence de logement), de sans-abri (victime de catastrophe), de clochard (marginal n'appelant pas d'intervention publique), de vagabond (qui fait plutôt peur), ou encore de mendiant (qui sollicite dans l'espace public) » (Damon, 2002).

C'est à partir de 2001 que l'INSEE définit les personnes sans-domicile comme celles qui sont à la rue ou dans des abris de fortune², ou prises en charge par des organismes proposant un hébergement gratuit (ou à faible participation) dans des centres collectifs, des chambres d'hôtel ou des appartements ordinaires. Une personne est donc définie comme sans-domicile si elle a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un service d'hébergement gratuit (Brousse, 2006).

Selon l'INSEE, une personne est sans abri si elle dort « habituellement dans un lieu non prévu pour l'habitation » au moment de l'enquête (Briant, Donzeau, 2011). Cela recoupe les lieux suivants : rue, cave, parking, jardin public, dessous d'un pont, terrain vague, hall de gare, cage d'escalier, voiture, tente. Cette dénomination de sans-abri repose donc sur l'éloignement par rapport à l'habitat ou au domicile, vu comme facteur explicatif de la pauvreté ou de l'exclusion.

Une autre définition des sans-domicile et sans-abri est proposée par la FEANTSA³ et elle s'appuie sur la typologie Éthos 2007. Celle-ci classe les personnes sans-domicile (ou sans-logement) selon qu'elles résident : en foyer d'hébergement pour personnes sans-domicile ; en hébergement pour femmes ; en hébergement pour immigrés ; sortant d'institutions ; bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme. Les personnes sans-abri, toujours selon la FEANTSA, sont celles vivant dans la rue ou encore en hébergement d'urgence.

² Peut-être traduit par « abri précaire ». On distingue les lieux privés (cave, voiture, cage d'escalier), l'espace public et les lieux fermés (station de métro, gare, centre commercial) ou lieux ouverts (rue, jardin public, bois). (Brousse C., Massé E. et Rochère B., 2002.)

³ European Federation of National Organisations Working with the Homeless.

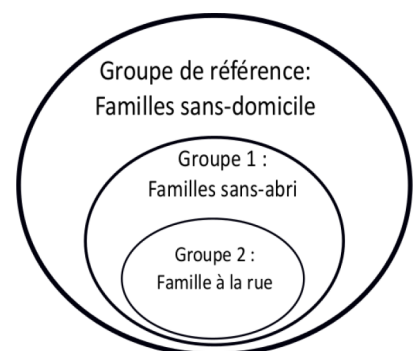
Cependant, ces définitions de l'INSEE ou de la FEANTSA présentent différentes limites. En effet, l'INSEE définit les personnes sans-domicile et sans-abri, uniquement si elles étaient dans cette situation la veille de l'enquête ; or cela entraîne une sous-représentation de la population sans-abri, notamment pour les familles, qui ont des durées de sans-abrisme beaucoup plus courtes que les isolés, car elles sont prises en charge plus rapidement, notamment sur le critère de leur vulnérabilité. De plus, la grille Éthos propose d'inclure dans les populations sans-abri celles dormant en hébergement d'urgence. Or nous partons de l'hypothèse que les familles en hébergement d'urgence, supposé de courte durée, sont moins vulnérables que des familles dormant une nuit donnée dans un lieu non prévu pour l'habitation.

À partir de cette définition, trois sous-groupes ont été identifiés, grâce à l'enquête ENFAMS, parmi les familles sans-domicile, selon les informations renseignées sur les parcours résidentiels :

- Groupe de référence : les familles sans-domicile. Cela inclut les familles en centre d'hébergement (hôtel social, CHU, CHRS...) ainsi que l'ensemble des familles du groupe 1 et du groupe 2.

- Groupe n° 1 — les familles ayant vécu des périodes de sans-abrisme avec un enfant : incluant les familles qui ont dormi aux urgences des hôpitaux, dans un lieu de culte (église, mosquée...), dans un squat ainsi que celles ayant connu des expériences de rue... En d'autres termes l'ensemble des familles qui ont dormi dans des lieux non prévus pour l'habitation y compris la rue et les abris de fortune.

- Groupe n° 2 — les familles ayant vécu des périodes à la rue avec un enfant à la suite de leur arrivée en France : ayant dormi à la rue, dans une cabine téléphonique, un square, une voiture, une gare, une station de métro, un parking ou encore dans un aéroport.



Les familles ayant connu au moins une expérience sans abri avec enfants sont près de 21 %, et 11 % pour celles ayant connu au moins une expérience à la rue. Enfin, la définition de la famille sans-domicile dans notre étude se base sur celle donnée par l'enquête ENFAMS : « un (ou des) parent(s) accompagné(s) d'au moins un enfant mineur, ou une femme enceinte de plus de trois mois » (Guyavarch, Le Méner, 2014).

L'exploitation de la base ENFAMS repose sur la construction des trois groupes exposés ci-dessus. Ces groupes ont été construits en fonction des expériences de plus ou moins grandes vulnérabilités vécues par la famille. À la différence des définitions de l'INSEE, nous prenons en compte l'ensemble des épisodes de sans-abrisme identifiés dans le parcours de la famille.

Des profils de familles différents selon les types d'expériences de précarité résidentielle

Des épisodes de sans-abrisme très présents en début de parcours

L'enquête ENFAMS permet d'étudier le parcours des familles à partir du moment où elles se sont retrouvées sans-domicile pour la première fois. Le tableau ci-dessous décrit le parcours des familles faisant suite au moment où elles se sont retrouvées sans-domicile. L'analyse est faite en ne prenant en compte que les trois premiers événements de ce parcours, sans prise en compte de la durée de ces événements.

Tableau 1. Parcours des familles sans logement à la suite du premier épisode sans-domicile

	1 ^{re} période (en %)			2 ^e période (en %)			3 ^e période (en %)		
	Ensemble	Sans-abri	Rue	Ensemble	Sans-abri	Rue	Ensemble	Sans-abri	Rue
Hôtel social/Centre d'hébergement	62	25	19	82	69	81	84	72	80
Chez un ami/famille/tiers	15	10	1	10	9	8	8	6	2
Lieu non prévu pour l'habitation :	20	64	80	5	21	11	6	17	17
– dont rue, jardin public, gare, voiture...	13	41	74	1	2	4	2	4	9
Autre*	3	0	0	3	1	1	2	5	0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
n**	801	170	92	735	166	89	617	151	77

* : catégorie regroupant les logements personnels ou hôtel loué et les non renseignés. **effectifs observés dans l'échantillon. Les résultats sont pondérés par la variable de pondération calculée dans l'enquête. L'ensemble des comparaisons statistiques ont été réalisées avec un test de chi2 de Pearson

Note de lecture : 25 % des familles ayant déclaré avoir connu une expérience sans-abri avec enfant(s) étaient hébergés lors du premier épisode sans-domicile. Ensemble signifie toutes les familles sans logement de l'enquête, « Sans-abri » prend en compte les familles ayant connu une expérience de sans-abrisme avec enfant(s) et le groupe « Rue » prend en compte les familles ayant connu au moins une expérience de rue

Source : Enquête ENFAMS, 2013

La part des familles hébergées, que ce soit en hôtel social, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), Centre d'hébergement d'urgence (CHU), augmente dans le temps, tandis que les familles hébergées chez un tiers, dans la famille ou autres, ainsi que la part de personnes sans-abri diminue. On peut voir que de nombreuses familles des groupes n° 1 et n° 2 ont connu des expériences de sans-abrisme, dont la rue, dès le début de leur parcours. Celles qui ont connu un épisode de sans-abrisme avec enfant(s), sont près de 64 % à avoir connu cet événement au début de leur trajectoire, et les familles ayant connu un épisode de rue le sont à hauteur de 80 %.

La part de familles connaissant un épisode de sans-abrisme diminue fortement dans le temps, en réponse à une prise en charge rapide. Cependant, on peut supposer que cette prise en charge est d'autant plus rapide que la précarité de la famille est élevée. En effet, la diminution de la part de familles ayant dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation est moins importante pour le groupe n° 1 que pour le groupe n° 2. Mais on peut voir qu'au cours du 3^e événement de parcours, la part de famille dormant dans un lieu non prévu pour l'habitation augmente pour le groupe n° 2 (ayant connu une expérience de rue avec enfant).

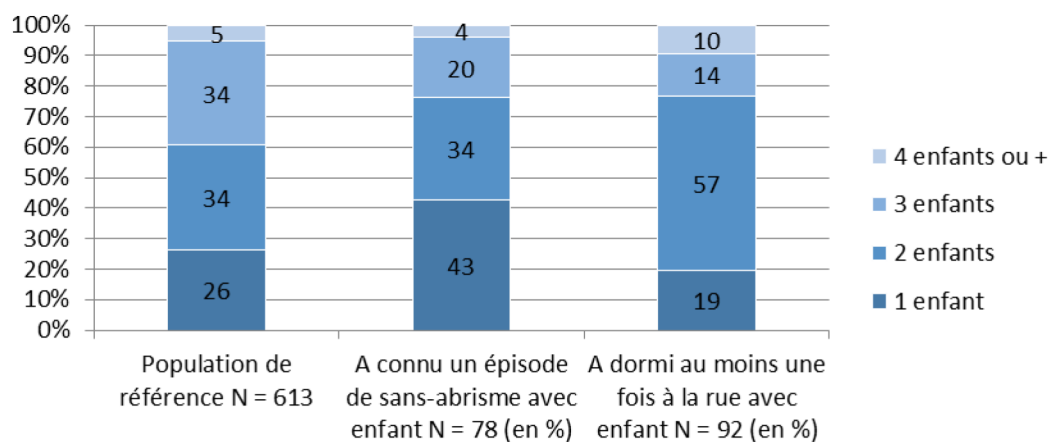
Enfin, le rôle de l'hébergement chez des tiers ou dans la famille semble primordial dans le fait d'avoir connu une expérience de rue. Au cours du 1^{er} événement, seul 1 % des familles déclarent avoir bénéficié de ce type d'aide. Ce réseau, familial ou autre, va permettre aux familles d'être hébergées dès leur arrivée en France et aussi en cas de rupture de prise en charge (exemple du non-renouvellement de la nuitée d'hôtel par le 115).

Afin de mieux comprendre ces différentes logiques, la partie suivante détaille le profil de ces familles. L'analyse reposera sur une séparation de la population en trois sous-groupes différents : les familles sans-domicile n'ayant connu aucune expérience de sans-abrisme ; les familles ayant connu au moins une expérience de sans-abrisme sans avoir connu d'expérience de rue (que nous identifierons comme le groupe n° 1), puis les familles ayant connu au moins une expérience de rue (identifié comme le groupe n° 2)⁴.

Les familles des trois sous-groupes se différencient par des variables sociodémographiques telles que l'âge, le niveau d'étude ou le revenu mensuel. L'analyse des types de familles montre que celles ayant dormi au moins une fois avec un enfant à la rue sont composées d'environ 40 % de familles monoparentales et de 60 % de familles composées des deux parents. Tandis que le premier groupe est composé à près de 56 % de familles monoparentales et de 44 % de familles biparentales.

Dans le premier groupe, les familles déclarent à près de 40 % avoir 4 enfants ou plus. De plus, l'enquête montre qu'une majorité des enfants ne vit pas avec l'enquête et cela tous groupes confondus. Ce phénomène est cependant plus marqué pour les familles du groupe n° 1 : une part importante de ces enfants vit encore dans le pays d'origine. Cette donnée peut être mise en parallèle avec les travaux récents portant sur les migrations des familles monoparentales (Cadart, 2004).

Graphique 1. Nombre d'enfants déclarés vivants avec la famille



Source : Enquête ENFAMS, 2013

Des expériences de rue corrélées au réseau de connaissances et au capital culturel et économique

La part des familles sans logement en Île-de-France d'origine étrangère s'élève à 94 % selon l'enquête ENFAMS : dont 35 %, IC₉₅ % [30,4 ; 39,7] déclarent être nées en Afrique, 17 %, IC₉₅ % [14,3 ; 20,4] de la

⁴ Les résultats des analyses sont pondérés à partir de la variable calculée dans l'enquête ENFAMS. Le nombre de familles sans-logement hors sans-abri est composé de 613 familles, le groupe 1 (en excluant le groupe 2) est composé de 78 familles, et le groupe 2 est composé de 92 familles. Le groupe « à la rue » a été extrait en partant de l'hypothèse que ces derniers étaient les plus précaires et qu'une partie de ces familles correspond également aux familles visibles à la rue dans Paris.

CEI, 15,7 %, IC₉₅ % [12,4 ; 19,5] d’autres pays d’Afrique, 13,7 %, IC₉₅ % [10,7 ; 17,4] de l’UE ou encore près de 12 %, IC₉₅ % [8,5 ; 16,5] du Maghreb. Parmi les familles étrangères, près de 47 % sont en voie de régularisation, 12 % vivent de manière régulière en France, 12 % sont en demande d’asile et près de 23 % sont en possession d’un titre de séjour. L’étude de l’origine géographique permet de voir une nette différence entre les deux groupes de famille sans-abri. Une part importante des familles du groupe n° 1 provient de pays africains et dans une moindre mesure des pays européens. La carte ci-dessous illustre le pays de naissance des familles du groupe n° 2, elle rend compte d’une surreprésentation des familles en provenance d’Europe de l’Est et de Russie à l’inverse du premier groupe.

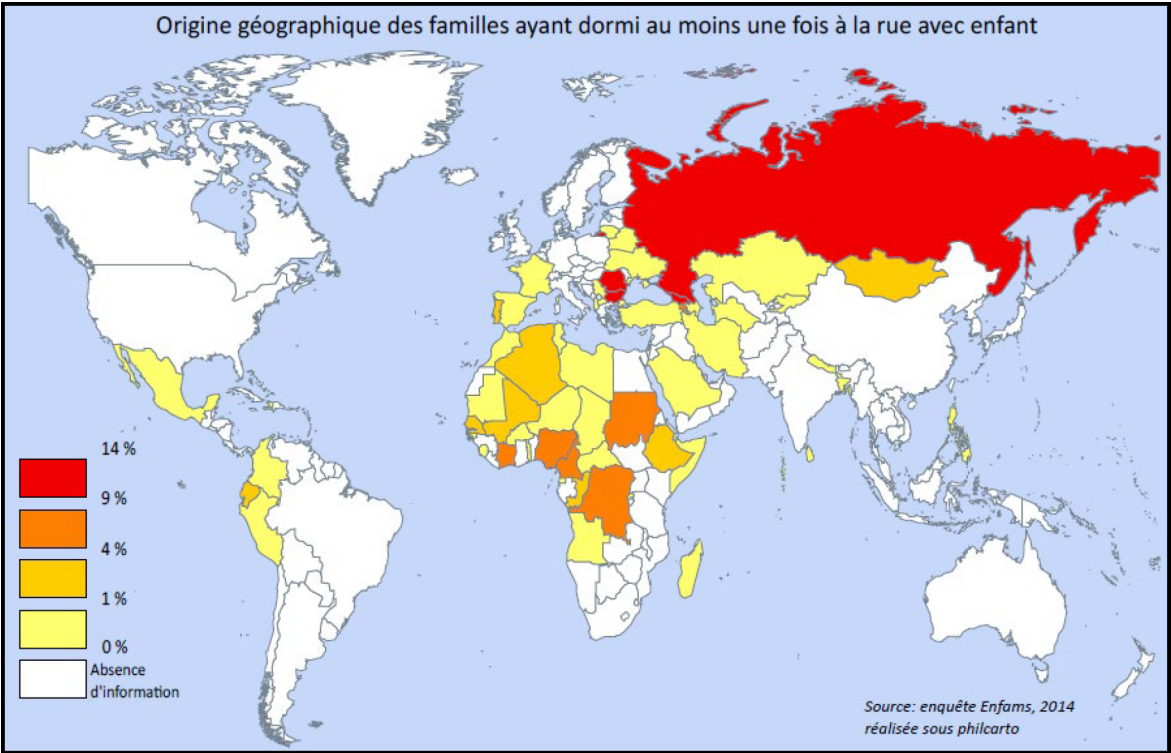


Tableau 2. Nombre de pays où la famille a vécu avant son arrivée en France

Nombre de pays	Population de référence n = 613 (en %)	A connu un épisode de sans-abrisme avec enfant n = 78 (en %)	A dormi au moins une fois à la rue avec enfant n = 92 (en %)
1	19	12	24
2	10	7	25
3	4	10	4
4 ou plus	6	7	6
Non concerné	61	65	41
Total	100	100	100

Source : Enquête ENFAMS, 2013
Note de lecture : 19 % de familles sans-logement ont vécu dans un pays avant leur arrivée en France. 60 % sont arrivées directement en France

Selon le tableau n° 2 près de 60 % des familles du deuxième groupe n'ont pas migré de manière directe en France, contre 35 % pour le premier groupe. Les familles ayant dormi à la rue sont près de 35 % à avoir habité dans plus de deux pays avant la France (contre 24 % dans l'autre groupe).

Le fait de connaître un épisode de rue est à mettre en rapport au réseau de connaissances des individus dans le pays d'accueil. Les familles qui déclarent avoir un faible réseau sont majoritairement celles ayant eu une expérience de rue avec enfant. Dans les quatre catégories du tableau, on peut voir qu'elles sont plus de 80 % à ne connaître personne en France (tableau n° 3).

Tableau 3. Réseau de connaissances des familles lors de l'arrivée en France

Lorsque vous êtes arrivé en France, connaissiez-vous déjà... ?	Population de référence n = 613	A connu un épisode de sans-abrisme avec enfant n = 78 (en %)	A dormi au moins une fois à la rue avec enfant n = 92 (en %)
Des personnes de votre famille ou belle-famille vivant déjà en France ?	42	49	20
Des amis venant du même pays que vous ?	34	36	21
Des connaissances venant du même pays que vous ?	38	38	20
Des personnes d'origine française ?	13	18	8

Source : Enquête ENFAMS, 2013

Note de lecture : 49 % des familles ayant connu un épisode de sans-abrisme avec enfant déclarent connaître un membre de leur famille déjà en France (contre 51 %). Le total des colonnes peut-être supérieur à 100 %, la question étant à choix multiples

Plusieurs études montrent l'importance des liens de sociabilité dans l'installation des nouveaux migrants dans le pays d'accueil (Fawcett, 1989 ; Massey, 1990 ; Palloni, Massey, 2001 ; Piché, 2013). L'aide apportée par le réseau de connaissances va permettre de faciliter les démarches d'insertion. L'absence de ce réseau pourrait être palliée par l'aide d'un travailleur social. Cependant, en regardant les données de l'enquête, 36 % des familles ayant connu une expérience de rue n'ont aucun suivi social, contre 26 % pour celles du premier groupe. Tandis que les personnes n'ayant jamais connu un épisode de sans-abrisme sont moins de 20 % à ne pas être suivis par un travailleur social. Ces indicateurs montrent bien qu'il y a des profils différenciés entre les deux groupes.

Les épisodes de rues s'expliquent donc par des trajectoires migratoires plus complexes, entraînant des risques de ruptures de prise en charge dans le système d'hébergement⁵ et aussi par un réseau de connaissances plus faible. Un faible capital culturel et économique peut aussi avoir un impact sur la précarité. En l'absence de ressources, les familles peuvent dormir à la rue, faute de pouvoir payer une chambre d'hôtel.

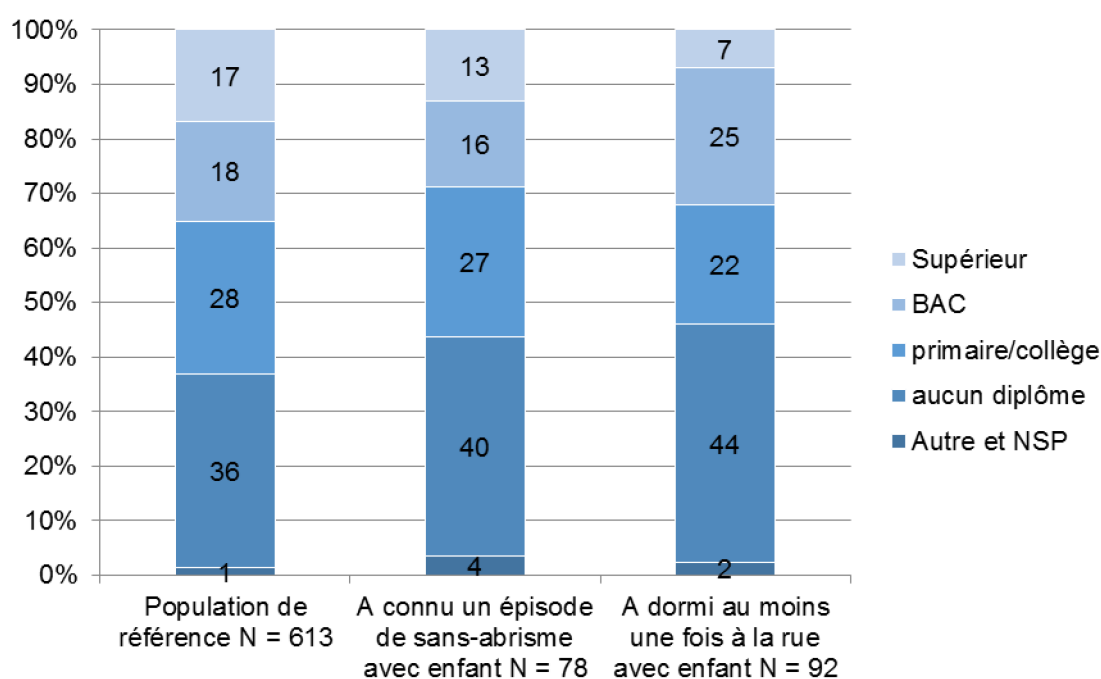
L'analyse du niveau d'étude (graphique n° 2) montre qu'une part importante des personnes interrogées ne possède aucun diplôme. La part des diplômés du baccalauréat (ou équivalent) est supérieure pour les familles du deuxième groupe comparées à celles du premier groupe. Ces résultats ne répondent

⁵ La prise en charge d'une personne par le 115 de Paris est conditionnée à certaine règle tacite et notamment que la personne ne peut s'absenter durant un certain nombre de jours sans avoir prévenu au préalable le Samusocial. Le non-respect de cette règle va entraîner un arrêt de prise en charge et la perte de l'hébergement.

que partiellement à notre hypothèse, dans le sens où le niveau d'étude ne semble pas être un facteur explicatif de la précarité pour les familles sans-domicile.

Le capital économique est cependant plus faible pour les familles du groupe n° 2. En effet, ces dernières perçoivent en moyenne un revenu mensuel de 222 € contre 475 € pour le groupe n° 1 tandis que le groupe de référence perçoit un revenu mensuel de 616 €. Outre l'absence de réseau de connaissances, les familles ayant connu une expérience de rue, sont les plus précaires et en cas de rupture d'hébergement ces dernières ont une probabilité plus importante de dormir à la rue du fait de revenu très inférieur au reste de la population.

Graphique 2. Niveau d'étude le plus élevé atteint selon les trois groupes de familles



Source : Enquête ENFAMS, 2013

Pour résumer, les familles ayant connu une expérience de rue, principalement en provenance d'Europe de l'Est et de Russie, observent des trajectoires différentes de la population de référence de l'échantillon. L'examen des premières données permet d'émettre quelques hypothèses quant à la présence de ces familles dont certaines sont visibles dans l'espace public : Ces familles ont un capital culturel et économique plus faible que les autres familles sans-domicile. Elles semblent adopter des trajectoires migratoires différentes, de type circulaire ou temporaire, supposant un fort attachement au pays d'origine (dans l'échantillon ENFAMS, 60 % des familles ayant dormi au moins une fois à la rue avec un enfant déclarent avoir vécu dans un autre pays avant leur arrivée en France). Les trajectoires migratoires et la connaissance d'un tiers ont une influence sur le fait d'avoir connu un épisode de rue avec enfants (à leur arrivée en France, environ 80 % d'entre elles n'ont aucun réseau de connaissances).

Les résultats de l'enquête ENFAMS permettent d'identifier les différents profils des familles sans-domicile. Cependant, du fait de l'absence de personnes n'ayant pas eu recours au 115 de Paris dans l'échantillon, il convient de compléter cette analyse avec une enquête de terrain complémentaire. Cette

enquête ethnographique exploratoire a été réalisée au cours de l'année 2014 et 2015 et a permis de vérifier qu'une part importante des familles visibles dans l'espace public provenait principalement de Roumanie et Bulgarie. Or, d'après les résultats développés ci-dessus, une part non négligeable des familles ayant dormi à la rue avec des enfants provient d'autres pays, tels que la Russie, la Géorgie ou encore certains pays d'Afrique. La question de la visibilité de ces familles roumaines et bulgares dans l'espace public interroge également celle de l'invisibilité.

La présence des familles dites « roms » à la rue⁶

Des familles sans-abri aux familles « roms » : une catégorisation controversée

Aux yeux de l'action publique, les familles « roms » ne rentrent pas dans les catégories usuelles de l'intervention sociale, en raison de la pratique de la mendicité avec de jeunes enfants, le refus de propositions d'hébergement, ou encore les allers-retours en Roumanie pouvant être interprétés comme un refus d'intégration. Ces derniers éléments permettent de comprendre en partie la spécification des acteurs, tels que le recours aux associations roms et l'intervention d'acteurs spécialistes sur la « question rom », instituant des logiques d'action différenciées entre les publics. Cette spécification ayant pour objectif premier de mieux répondre aux besoins des populations dites « roms » va créer une ambiguïté entre la situation de grande précarité de ces familles et leur origine ethnique, soutenue par des discours culturalistes visant à expliquer le comportement de ces personnes⁷.

Cette ambiguïté entre précarité et ethnicité n'est cependant pas spécifique à Paris ; elle est apparue en France au cours des dernières années⁸. Le positionnement de grandes associations (CNDH Romeurope⁹, le Secours Catholique, la Ligue des droits de l'Homme) a évolué au cours des dernières années, ainsi le CNDH Romeurope déclare dans son dernier rapport d'activité que « le terme de "Roms" comporte un risque de catégorisation, et qu'au motif légitime de lutter contre les discriminations dont ces populations sont victimes on risque de les assigner à des identités homogènes et prédéterminées, sans aborder les problématiques dans toutes leurs diversités »¹⁰ (Romeurope, 2014). Les processus de catégorisation réalisés par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient institutionnels, associatifs, médiatiques ou autre, vont donner lieu à un double processus, celui de la dénationalisation des migrants d'une part et d'autre part d'ethnisation de la pauvreté, notamment étrangère, qui va être de ce fait « érigée en problème public » (Legros, Vitale, 2011).

⁶ Les résultats de cette partie sont issus d'une enquête de terrain exploratoire menée au cours de l'année 2015/2016. L'étude se base d'une part sur un corpus de 30 entretiens menés avec des acteurs associatifs et institutionnels en lien avec ce public. De plus, des observations ont été réalisées au cours des mois de mars à septembre auprès de deux associations de maraudeurs intervenant en journée et de nuit auprès de familles en situation de rue dans l'espace public.

⁷ On peut citer à titre d'exemple le discours de Manuel Valls en 2013 expliquant que « les Roms ont vocation à rester en Roumanie ou à y retourner. » http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2013/09/25/roms-la-faute-de-manuel-valls_3484159_3208.html.

⁸ Le discours de Nicolas Sarkozy de 2010 à Grenoble, alors Président de la République, fut un élément déclencheur dans la mise en place des politiques d'expulsions et l'augmentation de la stigmatisation des populations vivant en bidonville.

⁹ Voir à ce propos l'entretien en ligne réalisé avec Laurent El Ghazy, fondateur de Romeurope : <http://www.confluences-mediterranee.com/25-ans-d-engagement-aupres-des-3894>.

¹⁰ Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, « Rapport national d'observatoire 2014 ».

Des familles en forte précarité visibles sur l'espace public

L'analyse des premières données de terrain montre que les familles à la rue à Paris, identifiées comme Roms dans l'espace public, viennent principalement de Roumanie et Bulgarie et s'identifient elles-mêmes dans de nombreux cas comme « rom » ou « tsigane », sans pour autant revendiquer cette appartenance. Certaines parlent le « romanès » et d'autres le roumain uniquement. Le profil des familles ayant connu une expérience de rue (groupe n° 2) s'apparente en de nombreux points au profil des familles visibles à la rue à Paris.

Ces familles sont devenues visibles dans l'espace public parisien à partir de 2011. Cette date coïncide avec l'expulsion d'un bidonville situé au niveau du Bois de Vincennes au cours de l'hiver 2010/2011. Par la suite, les familles ont été relogées dans plusieurs appartements à Paris. Cette mise à l'abri de plusieurs mois a été réalisée en partenariat avec une association spécifique aux populations roms et s'est terminée au printemps 2011. Certaines des familles sans solution d'hébergement se sont par la suite installées sur le trottoir au niveau de la place de la Bastille. De nouvelles familles, en provenance d'autres régions de Roumanie, ont investi quelques mois plus tard la place de la République, et les grands axes commerçants de Paris. Pour l'instant, peu de lien a été établi entre les primo-arrivants place de la Bastille et les nouveaux migrants, ces derniers provenant d'autres régions de Roumanie.

La dispersion des familles dans les rues de Paris après 2011 peut s'expliquer d'une part par l'arrivée de groupes différents sans lien familial, avec une implantation dans les quartiers commerçants, touristiques et de passages : Saint Michel, Boulevard Réaumur Sébastopol, Châtelet, rue de la Roquette et les gares parisiennes (gare du Nord et gare de Lyon principalement), mais aussi dans des quartiers plus populaires tels que Barbès, Château Rouge ou à proximité des Portes du 18e, 19e et 20e. L'implantation dans le Nord-est parisien semble liée à la proximité de bidonvilles qui, malgré des démantèlements fréquents, n'entraînent qu'un déplacement relatif des populations y habitant (Legros, Vitale, 2011). D'autre part, l'implantation des nouvelles familles aurait été favorisée dans certains quartiers par une politique plus ou moins favorable aux Roms.

L'arrivée des personnes pratiquant la mendicité avec enfants est cependant antérieure à l'installation des premières familles de la Bastille. C'est à partir de 2006 que le Secours Catholique de Paris s'est mobilisé sur cette question. La demande d'intervention s'est faite à l'initiative de plusieurs paroisses situées à proximité de la gare du Nord. L'objet de la demande d'intervention d'une équipe du Secours Catholique a abouti au recrutement d'une volontaire spécifique pour les populations roms, ainsi qu'à la création d'une équipe de bénévoles intitulée « mission rom » en 2011. La quasi-totalité de ces personnes en situation de mendicité provenait de bidonvilles situés dans Paris intramuros ou en proche banlieue, notamment dans le département de Seine Saint-Denis. À l'époque, très peu d'associations étaient mobilisées sur cette problématique, ou de manières moins directes, telles qu'une association prenant en charge des mineurs isolés. La Ville de Paris n'est donc intervenue que très récemment, à partir de l'année 2010/2011. La pratique de la mendicité avec enfant restait, avant cette date, un phénomène marginal dans les rues parisiennes¹¹.

¹¹ Voir à ce titre l'ouvrage de Jean Pierre Tabin et René Knüsel (2016) qui ont mené une enquête ethnographique auprès des mendiants dits « roms » dans le canton de Vaud.

La présence de ces familles, visibles dans l'espace public, remet en question l'action des associations et des pouvoirs publics. En effet, certaines d'entre elles ont un hébergement et ne s'y rendent qu'au moment des derniers métros. Certaines dorment en bidonville, notamment en Seine Saint-Denis, et vont préférer la proximité de Paris et s'installer dans des abris de fortune plutôt que de s'éloigner en lointaine banlieue à l'hôtel en cas de recours au 115. Ces situations conduisent à terme à un durcissement du positionnement de la Ville (notamment par la politique d'aide sociale à l'enfance) et par conséquent à des tensions entre les associations et les institutions. En effet, afin de réguler l'espace public et de sortir les personnes de la rue, le recours à l'hébergement est l'un des principaux leviers ; or ce parc d'hébergement semble ne pas correspondre à certaines de ces familles en raison de son éloignement des centres économiques et du manque de logements adaptés¹².

Conclusion

Il ressort de cette étude exploratoire que les familles visibles dans l'espace public parisien sont issues principalement des pays d'Europe de l'Est ; elles adoptent des trajectoires migratoires comparables à la population identifiée dans l'enquête ENFAMS. Cependant, certaines de ces familles ne sont pas « sans-abri » dans le sens où elles peuvent être hébergées par le 115. D'autres sont quand même bel et bien « sans-abri » et n'ont pas recours aux services d'hébergement. Ces familles peuvent donc être définies comme en « situation de rue », recouvrant deux réalités : les familles ayant la rue comme lieu de vie et aussi comme lieu d'activité, telle que la mendicité.

Pour conclure, si ces familles installées sur l'espace public reflètent une diversité de situations, il semble difficile de déterminer les contours de cette population en utilisant les définitions strictes des sans-abri établies par l'INSEE. Si l'enquête ENFAMS permet d'approcher cette population, l'absence des familles non hébergées par les pouvoirs publics dans l'échantillon et notamment celles vivant en bidonvilles ne permet pas d'en saisir la globalité. De plus, la définition des populations sans-domicile basée sur une analyse sur le plan de l'éloignement par rapport au logement pose question, et l'exemple de ces familles migrantes montre qu'une analyse de la grande précarité par le prisme du marché du travail peut être, elle aussi, tout à fait pertinente. Le travail de terrain ethnographique devra donc être approfondi, et une étude dans un accueil de jour spécifique aux familles en situation de rue à Paris sera conduite afin de mieux connaître le parcours de ces dernières. De plus, il sera nécessaire de mesurer les effets de la catégorisation « roms » sur ces familles.

Références bibliographiques

- Boucher M., De Ridder G. 2002. L'accueil des demandeurs d'asile, un système en péril. L'exemple de la Haute-Normandie. *VEI Enjeux*, n° 131, pp. 203-221.
- Bourgeois L., Bonnemason C., Fillonneau M. 2015. *Le droit et les faits. Rapport national d'observatoire 2014*. Collectif national droits de l'Homme Romeurope, 160 p.

¹² La capacité des logements gérés par le PHRH (pôle hébergement et réservation hôtelière) est en grande majorité de 2 à 3 personnes. Les familles nombreuses sont donc réparties dans différentes chambres, voire différents hôtels.

- Briant P., Donzeau N. 2011. Être sans domicile, avoir des conditions de logement difficiles. La situation dans les années 2000, *INSEE première*, n° 1330, 4 p.
- Brousse C. 2006. Le réseau d'aide aux sans-domicile : un univers segmenté. *Économie et statistique*, n° 391-392, pp. 15-34.
- Brousse C., Guiot de La Rochère B., Masse E. 2002. L'enquête de l'INSEE auprès des usagers des services d'hébergement et de distribution de repas chauds : une méthodologie inédite pour étudier la population des sans-domicile, *INSEE, Courrier des Statistiques*, n° 104, décembre 2002, pp. 33-39.
- Cadart M.-L. 2004. La vulnérabilité des mères seules en situation de migration, *Dialogue* 2004/1 (n° 163), p. 60-71.
- Chateauraynaud F., Torny D. 1999. *Les sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Éditions de l'École des hautes études sciences sociales. 476 p.
- Choppin K., Gardella É. 2012. *Les sciences sociales et le sans-abrisme. Recension bibliographique de langue française 1978-2012*. Publications Universitaires de Saint-Étienne, 352 p.
- Damon J. 2002. Les « S.D.F. », de qui parle-t-on ? Une étude à partir des dépêches AFP, *Population*, Volume 57, n° 3, pp. 569-582.
- Dourlens C. 2006. *L'accueil des demandeurs d'asile dans les structures d'urgence, Les Travaux de l'Observatoire 2005-2006*, Paris, La Documentation française, 29 p.
- Fawcett J. T. 1989. Networks, Linkages, and Migration Systems, *The International Migration Review*, Vol. 23, No. 3, Special Silver Anniversary Issue : International Migration an Assessment for the 90's (Autumn, 1989), pp. 671-680.
- Frigoli G. 2004. Le demandeur d'asile : un "exclu" parmi d'autres ? La demande d'asile à l'épreuve des logiques de l'assistance, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n° 2, pp. 153-167.
- Frigoli G. 2008. Extension du domaine de la justice locale. L'asile, entre politique d'immigration et politique sociale, *REVUE Asylon (s)*, n° 5 Palestiniens en/hors camps, septembre 2008.
- Guyavarch E., Garcin E. 2014. Publics hébergés par le 115 de Paris : une forte progression des familles, *Informations sociales* 2014/2 (n° 182), pp. 142-149.
- Guyavarch E., Le Méner E. et al. 2014. *Enfants et familles sans logement. Rapport d'enquête ENFAMS*. Observatoire du Samusocial de Paris. 359 p.
- Laporte A., Chauvin P. (dir.) 2010. *La santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Île-de-France. Premiers résultats*, Paris, Observatoire du Samusocial de Paris/INSERM, 227 p.
- Le Méner E. 2013. L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France. In : *Politiques sociales et familiales*, n° 114. Logement : enjeux d'actualité. pp. 7-18.
- Le Méner E., Oppenchain N. 2012. The temporary accommodation of homeless families in Île-de-France : Between social emergency and immigration management, *European Journal of Homelessness*, vol. 6, n° 1, pp. 83-103.
- Legros O., Vitale T. 2011. Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités. *Géocarrefour*, 86 (1), pp. 3-13. <http://geocarrefour.revues.org/8220>.
- Marpsat M. 1999. Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile. INED, *Document de travail* n° 76, 24 p.
- Marpsat M., De Peretti G. 2009. Une personne sur vingt s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie. *INSEE première* n° 1225, 4 p.

- Marpsat M., Firdion J.-M. (dir.) 2000. *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Paris : PUF, 416 p.
- Massey D. S. 1990. Social Structure, Household Strategies, and the Cumulative Causation of Migration, *Population Index*, Vol. 56, No. 1 (Spring, 1990), pp. 3-26.
- Mordier B. 2016. Introduction et cadrage : Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012. INSEE, *Économie et Statistique* n° 488-489, pp. 25-36.
- Noblet P. 2000. *L'État, les associations d'accueil et d'hébergement et les étrangers demandeurs d'asile ou sans-papiers*, Fondations.
- Palloni A., Massey D. S. et al. 2001. Social Capital and International Migration : A Test Using Information on Family Networks. *American Journal of Sociology*, Vol. 106, N° 5 (mars 2001), Published by : The University of Chicago Press. pp. 1262-1298.
- Piché V. (éd.) 2013. *Les théories de la migration*, Paris, INED (Les Manuels, série Les Textes fondamentaux), 536 p.
- Tabin J.-P., Knüsel R. 2016. *Lutter contre les pauvres, les politiques face à la mendicité à travers l'exemple du canton de Vaud*. Édition d'en bas, 156 p.
- Yaouancq F. et al. 2013. L'hébergement des sans-domicile en 2012, des modes d'hébergement différents selon les situations familiales. *INSEE première* n° 1455, 4 p.